

tière. Cependant une circonstance fortuite fit découvrir ce crime, et le coupable vint d'être condamné, pour le reste de ses jours, aux mines de Sibérie. Quant à sa femme — Mlle. Sokoloff — et à ses enfants, ils continueront à porter le nom de Nesvitzki, attendu que le mariage a été accompli selon les prescriptions de la loi et qu'il y a eu bonne foi de la part de la contractante.

— Un habitant du Céleste empire avait donné l'hospitalité à un Yankee — hospitalité plus qu'écoissaise, car, non content d'héberger son hôte, le brave Chinois le comblait d'honneurs, l'installait chaque matin dans son salon comme une idole de porcelaine, appelait ses amis pour le visiter, pour assister à son petit lever, à ses repas, à son coucher; la maison ne désemplissait pas, à la grande jubilation de frère Jonathan, qui, confus de tant d'hommages, se confondait en salutations impossibles et en discours incompréhensibles — pour des oreilles barbares.

Vaut-il des vanités! notre Yankee s'aperçut un jour qu'il était l'objet d'une ignoble spéculation de la part de son généreux ami. En effet, une affiche placardée à l'extérieur de sa résidence, portait, en caractères flamboyants, ces lignes pharisaïques, que nous traduisons librement du chinois :

« On voit ici un Américain du Nord (espèce très rare en ce pays). Prix d'entrée : deux sous. — Nota bene. On ne paie qu'en sortant. »
Pensé-toi, Barnum!

VARIÉTÉS.

L'ÉQUIPE DES CHATS.

Le budget du ministère de la justice porte au chapitre *Imprimerie impériale* un article assez curieux et peu connu. C'est celui qui concerne l'équipe des chats. Or, il y a au budget une certaine somme ajoutée chaque année pour l'entretien d'une certaine quantité de chats dont l'introduction a pour but de préserver les magasins de papiers (blancs ou imprimés) de la destruction qu'y occasionnent les rats. Ces chats, dont le nombre est devenu considérable depuis qu'ils vivent aux dépens de l'État, reçoivent deux fois par jour une ration fixe qu'ils dévorent à qui mieux mieux. L'existence de ces fonctionnaires d'un genre tout nouveau fut révélée, pour la première fois, par une circonstance curieuse et qui faillit amener un dissentiment assez sérieux entre le directeur de l'Imprimerie impériale et celui des archives dont les deux établissements confinent par les jardins.

Le directeur des archives possédait dans son jardin une petite rivière en miniature, et dans ce mince filet d'eau une quantité assez grande d'oiseaux aquatiques d'une espèce rare. Depuis quelque temps, il s'apercevait que le nombre de ces oiseaux diminuait de jour en jour, et il ne savait à quoi attribuer cette diminution. Quelques plumes accusatrices lui révélèrent la présence des chats, et il sut bientôt que c'étaient les chats de l'Imprimerie impériale qui dépeuplaient son bassin. Il fit tendre des pièges, et, en peu de temps, fit périr un assez grand nombre de chats. Le chef d'équipe chargé de la

nourriture des pensionnaires de l'imprimerie s'aperçut à son tour de la disparition d'un assez grand nombre d'entre eux, sans pouvoir toutefois en connaître la cause.

Les ouvriers de l'imprimerie furent d'abord accusés de meurtre et même de *fétophagie*. Mais un jour, un des survivants arriva portant au cou un piège accusateur. On connut alors toute la vérité. De là, réclamations réciproques, vives explications et enfin arrangement. Le directeur des archives prit des précautions pour préserver ses oiseaux aquatiques, et s'engagea à respecter les pensionnaires de l'Imprimerie impériale. Le directeur de cet établissement s'engagea à son tour à faire fermer, autant que cela lui serait possible, les issues par où ils pénétraient dans le jardin des archives, et tout rentra dans l'ordre accoutumé. (Nouveliste de Rouen.)

LES VOLEURS DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Nous extrayons d'une correspondance adressée de Saint-Petersbourg, 20 mars, au *Messenger du Midi*, les passages suivants :

« L'hiver se prolonge; de mémoire d'homme on n'a vu autant de neige que cette année. Sur les chemins de fer, elle a atteint souvent une hauteur de 1 sagène 1/2 (plus de 3 mètres); comme le vent souffle avec violence, il y a des chasses-neige épouvantables. Les trains sont fréquemment retardés ou obligés de s'arrêter; quelquefois, après s'être mis en marche, ils se voient contraints de revenir au point de départ.

» En aucun temps les vols n'ont été aussi nombreux, jamais les voleurs n'ont été si hardis. Il y a quelques jours, le grand-duc Michel sortit du palais d'hiver, après-dîner, à sept heures. Le prince allait à pied et se rendait à un établissement militaire situé au vieux Pétersbourg, de l'autre côté de la Néva; il marchait sur la glace du fleuve, où il n'y avait en ce moment là ni voitures ni piétons. A peine a-t-il fait cent pas qu'il se voit accosté par deux soldats enveloppés de leur longue capote ou caftan : « Monseigneur, lui demandent-ils, donnez-nous votre pelisse, » et ils le saisissent par le bras. Surpris et comme étourdi de tant d'audace, le grand-duc les laisse faire. Les deux soldats, lui ôtant sa pelisse avec autant de vivacité que de sang-froid, lui disent, avec ce ton de naïveté norquoise qui n'appartient qu'aux Russes, que le froid est si dangereux qu'il fera bien de hâter le pas (le vent de Ladoga soufflait avec force), et ils s'éloignent en courant.

» Le grand-duc, revenu de son étonnement et saisi par le froid, rentra tout de suite au palais et conta ce qui venait de lui arriver.

» Le ministre de l'intérieur a ordonné de visiter les bazars où sont établis les fripiers, les boutiques des gens connus pour être recéleurs, tous les endroits enfin où les voleurs vont vendre à vil prix ce qu'ils ont dérobé. Jusqu'ici la pelisse a été introuvable; elle est en fourrure de renard noir et vaut au moins 3,000 roubles (12,000 fr.) »

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

Plusieurs personnes mal renseignées prétendent que le sieur Bonaventure Nuyts a contracté une dette envers M. Casiodore Hespel.

Pour faire cesser ce bruit calomnieux, M. Nuyts croit devoir faire publier l'attestation suivante :

« Le soussigné reconnaît que M. Bonaventure NUYTS ne lui doit rien.
» Roubaix, 5 avril 1860.
1912) » Casiodore HESPEL. »



La nombreuse clientèle que M. ALPHONSE BARAT, pédicure expert de Lille, s'est acquise à Roubaix et à Tourcoing, l'oblige à se rendre dans ces localités deux fois par semaine (le lundi et le vendredi).

Inventeur d'un traitement infaillible pour la guérison de toutes les affections des ongles, M. Alphonse Barat peut citer parmi les cures heureuses qu'il a faites, un grand nombre de personnes notables de Lille, Roubaix et Tourcoing, à qui il a évité la cruelle nécessité d'arracher les ongles.

On est prié de remettre les adresses :
A Roubaix, chez M. Escuy, coiffeur, rue Nain;
A Tourcoing, hôtel du *Cygne*, sur la Place;
A Lille, rue Sain.-Etienne, 31. (1905)

FOIRE DE ROUBAIX.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Situé sur la place de la Mairie.

(DIRECTION DE M. J. COUVREUR)

Mercredi 25 avril, spectacle à 7 h. 1/4 :

1. EDGARD ET SA BONNE, comédie en 1 acte.
2. LES PILULES DU DIABLE, grande pièce féerique en 4 actes et 12 tableaux.

Judi 26, spectacle à 7 h. 1/4 :

1. TANT VA L'AUTRUCHE A L'EAU, à-propos militaire mêlé de couplets.
2. Pour la dernière fois : les Pilules du Diable.

Prix des places : Places réservées (stalles), 2 f.; parquet, 1 f. 50 c.; galeries, 1 f.; amphithéâtre, 60 c.; parterre (debout), 40 c.

A l'étude : *Le Fléau des mers*, grand drame maritime en 5 actes et 7 tableaux.
Les Trois Pêchés du Diable, féerie vaudeville en un acte.

KERMESSES.

Dimanche 29 avril.

Fives, Leers.

Cabinet d'affaires de A. Cornette et A. Daubresse
Rue Impériale, 64, à Tourcoing.

Concurrence à l'Angleterre

On demande un COMMANDITAIRE ou un ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de 100 à 150,000 francs pour monter un tissage mécanique au moyen du système anglais, donnant 30 % sur le montage des métiers. — Bénéfice d'un très grand rapport.

S'adresser rue Impériale, 64, à Tourcoing. (1877)

Importation, dans le Nord, d'une industrie à l'abri de toute concurrence étrangère.

On demande un COMMANDITAIRE ou un ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de 10 à 15,000 francs, pour mettre à jour une industrie inconnue jusqu'ici dans le Nord et défiant toute concurrence. — Très grands bénéfices.

S'adresser rue Impériale, 64, à Tourcoing. (1878)

Associé ou Commanditaire.

Une personne ayant une bonne clientèle pour la confection des vêtements d'hommes et 12,000 fr. de marchandises en magasin, désire trouver un ASSOCIÉ ou COMMANDITAIRE pouvant disposer d'une somme de 10,000 fr. pour agrandir son commerce. — Rapport 30 %.

S'adresser rue Impériale, 64, à Tourcoing. (1879)

ON DEMANDE

un ouvrier aisé, marié et pouvant disposer d'une somme de 3 à 5,000 francs qui serait déposée à titre de garantie, pour surveiller des opérations consistant dans le lavage de la laine. — Appointements fixes et un tiers dans les bénéfices.

S'adresser rue Impériale, 64, à Tourcoing. (1880)

A CÉDER

un ESTAMINET fort achalandé, situé au centre de Lille. — Prix : 4,500 fr.

S'adresser rue Impériale, 64, à Tourcoing. (1881)

A VENDRE

une MAISON à usage d'hôtel ou pension bourgeoise, avec tout le MOBILIER, sise au centre de Lille. Location : 4,400 fr. — Prix : 15,000 fr.

S'adresser rue Impériale, 64, à Tourcoing. (1882)

Associé ou Commanditaire.

On demande un ASSOCIÉ pouvant disposer de 2,000 francs de suite et de 8,000 francs dans le courant de l'année, pour une industrie nouvelle et inconnue, consistant dans l'impression sur chaîne et sur étoffes et l'application garantie du lavage d'or, argent et toutes couleurs sur tous tissus. — Beaux bénéfices garantis.

S'adresser rue Impériale, 64, à Tourcoing. (1883)

MÉRINOS FRANÇAIS
ORLÉANS
PARAMATAS
à prix de fabrique.

40 POUR CENT EN-DESSOUS DES PRIX ORDINAIRES

DRAPS & NOUVEAUTÉS
POUR PANTALONS
CRAVATES, COLS
& GILETS

O U V E R T U R E

D'UN

NOUVEAU DÉPÔT DE DRAPS

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAISON AUG. CAZY & Cie.

Les habitants de la ville de Tournai et des environs sont informés que les sieurs AUG. CAZY et Cie. viennent d'ouvrir un nouveau dépôt de DRAPS et NOUVEAUTÉS à 30 et 40 p. 100 en-dessous des prix ordinaires; les marchandises, arrivant directement de la fabrique avec les prix marqués en chiffres connus, seront livrées de première main avec un minime bénéfice et vendues de confiance au comptant, évitant par là les pertes éventuelles dans les crédits, les bénéfices des maisons de gros, les frais de commis-voyageurs et bénéfices de détaillants, ce qui fait une différence réelle de 30 à 40 pour cent au profit du consommateur. — Il est de l'intérêt des familles de visiter les magasins et de s'approvisionner dans les immenses assortiments de la Maison AUG. CAZY et Cie.; la vue et l'usage des marchandises prouveront, mieux que tous les raisonnements, les avantages qu'offre cette maison.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0m74, garantis bon teint et pure laine.

Drap noir, grande largeur	2.25	2.50	2.75	3.00
Id. première communion	3.50	4.00	4.75	
Id. de dames	3.50	4.00	5.00	
Id. royal p ^r habits et paletots	5.00	6.00	7.50	
Cachemire croisé	4.00	5.50	6.00	7.50
Drap de soie croisé, extra fin	7.50	8.50	9.50	
Id. de cour et impérial	8.00	9.00	9.75	10.50
Cuir laine et satin laine p ^r pantalons	3.50	4.50	5, 6, 7, 8	
Satin laine extra	9.00	9.50	10.50	
Id. p ^r première communion	5.00	6.00	7.50	

verses, tels que bleu, vert, brun, olive, à	3.75	4.50	5.50	6.50	7.50
Id. qualité extra	8.50	9.50	10.50		
Cuir Marengo à	3.75				
Id. gris gendarme à	7.50				
Satin laine de couleurs, p ^r pantalons	3.00	4.50	5.50	6.50	7.50
ÉTOFFES HAUTE NOUVEAUTÉ pour pantalons et paletots					
Id. id. pour burnous de dames					
Grand assortiment d'articles pour costumes complets, tels que twine, satin tréfilé, casimir poudré, côtelé, pointillé; quantité de tissus et dessins nouveaux, à f. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.50.					

Assortiment considérable de riches nouveautés anglaises, françaises et indigènes p^r pantalons, à 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11.50. Haute nouveauté pour gilets en tous genres, depuis 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 à 10.50. Vaste collection de cravates en toutes couleurs, depuis 50 c., 1, 2, 2.25, 2.50, 3, 4 jusqu'à 8 fr. Gilets piqué anglais, poil-de-chèvre, cachemire, soie, haute nouveauté, et généralement tout ce qui se fait de plus nouveau. MÉRINOS et SATIN FRANÇAIS, PARAMATAS, ORLÉANS, depuis 60 c. jusqu'aux plus belles qualités. ALPAGAS ANGLAIS noir, uni et broché, pour robes.

Satin Chine, soie noire et une infinité d'autres articles dont le détail serait trop long. — Rien n'a été négligé pour compléter cet assortiment de marchandises supérieures. Grande spécialité de draps fins et satin noir, provenant des premières fabriques de l'étranger et du pays, qualité supérieure, fr. 10.50, 11.50, 12.50, 13 à 16. Vastes assortiments de foulards des Indes et autres, depuis fr. 2.10, garantis pure soie. Velours de Lyon, noir et couleurs, à prix divers.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison AUG. CAZY et Cie, défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient plus, et même en remboursant le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir.

Chaque objet est revêtu d'une étiquette de prix fixe marqué en chiffres connus, d'un cachet portant le nom, le numéro d'ordre, le numéro de fabrique et la garantie de la désignation. — Le numéro d'ordre et la désignation sont reproduits sur la facture, de sorte que l'acheteur a toute sécurité pour le prix et la qualité de la marchandise qu'il achète ou qu'il échange. — Aucune personne n'étant chargée de la vente de nos marchandises, on est prié de s'adresser directement au dépôt RUE DES CHAPELIERS, 22, PRÈS LA GRANDE-PLACE, A Tournai.